



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1/ POUVOIR ADJUDICATEUR

Centre Communal d'Action Sociale de Marseille
Immeuble Quai Ouest - 50 Rue de Ruffi CS 90349
13331 Marseille Cedex 03

Référent de la consultation : M. METHY Tél. : 04.86.94.47.32 – Mail : c.methy@ccas-marseille.fr

2/ OBJET DU MARCHÉ

Supervision et analyse des pratiques professionnelles

3/ PROCEDURE

3.1/ Mode de passation : Procédure adaptée articles L 2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

3.2/ Durée du marché : 1 an à compter de la date spécifiée dans la notification d'attribution, renouvelable 3 fois par reconduction tacite sans dépasser 4 ans maxi.

3.3/ Critères de sélection des offres : Valeur technique 60 % - Prix des prestations 40 %.

3.4/ Date d'envoi de l'avis à la publication : **lundi 20 juin 2022.**

3.5/ Retrait des dossiers :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com

3.6/ Remise des offres :

Les candidatures et les offres seront OBLIGATOIREMENT déposées sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com **avant le lundi 11 juillet 2022 à 15h00.**

4/ RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : **Tribunal Administratif de Marseille.** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, cette consultation peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Marseille, 10 rue Mazenod - 13002 Marseille, ou au moyen de la téléprocédure accessible sur le site telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Toutes les voies de recours sont détaillées à l'article 6 du Règlement de Consultation (RC).